

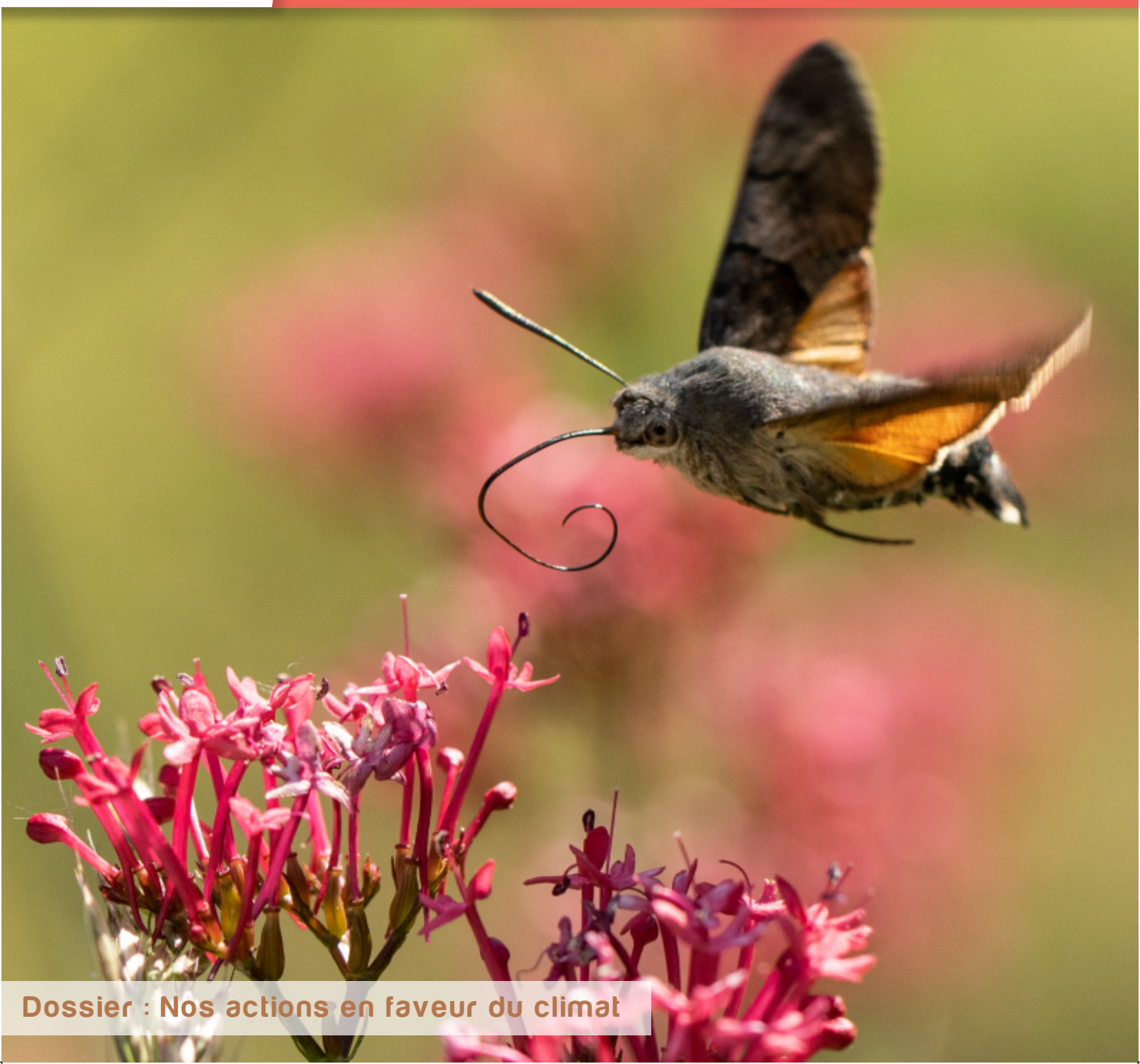


Novembre 2021

Dialogue

Le journal d'information du village de Revel

#109



Dossier : Nos actions en faveur du climat



Sommaire

Le mot
du maire 2

Le dossier 3

Informations
mairie 6

Enfance
Jeunesse 21

Les Assoc' 22

Culture & Vie
Revéloise 25

Agenda
Infos utiles 28

Mot du maire

Nous avons souhaité dans ce numéro, vous présenter un dossier sur les actions en faveur du climat, qu'elles soient collectives ou individuelles. C'est un thème que nous avons clairement annoncé au cours de notre campagne et que nous avons approfondi cet été, en participant, avec des élus du conseil, à une Fresque du Climat (vous trouverez toutes les informations dans le dossier). Ce temps a permis de mieux appréhender les impacts de notre activité humaine sur le climat, et de refaire le point sur les actions engagées, et celles à poursuivre, dans le cadre municipal. Cela peut aller de l'aménagement des bâtiments, au fonctionnement de la cantine, en passant par la gestion de nos espaces verts et de nos espaces naturels. Vous retrouverez tous ces thèmes dans ce journal, ainsi que des pistes pour nous aider à diminuer notre impact carbone à titre individuel.

Depuis la rentrée nous reprenons petit à petit une vie plus normale. Cela s'illustre dans ce Revel Dialogue, par les activités présentées par les associations. Elles sortent d'une période difficile, et nous tenons à leur réaffirmer tout notre soutien, tant leurs actions sont importantes pour la vie du village. D'une manière plus générale, je remercie les habitants bénévoles impliqués sur différents projets, manifestations ou activités qui font le dynamisme de notre commune.

Par ailleurs, je tenais à remercier tout le personnel communal qui fait fonctionner nos services publics, en particulier dans cette période difficile. En tant qu'élue et en collaboration avec les agents communaux, nous fixons un cadre, des règles de fonctionnement, des priorités, que nous mettons en œuvre tous ensemble. Je réitère toute ma confiance dans nos équipes.

Enfin, j'espère que la situation sanitaire va continuer à s'améliorer et que nous pourrons tous reprendre une vie plus apaisée, en partageant plus de convivialité.

Au plaisir de vous voir,

Coralie Bourdelain, maire de Revel



Credit photo : Sébastien Buret-Hans Lucas

Prochaine publication :
Janvier 2022

Revel Dialogue N°109

Responsables de la rédaction : Mireille Berthuin, Patrick Hervé

Comité de rédaction : Mireille Berthuin, Coralie Bourdelain, Dominique Capron, Sandrine Gayet, Patrick Hervé, Stéphane Mastropietro, Vincent Pelletier

Mise en page : Luc Descotils

Pour faciliter la mise en œuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part dans la meilleure résolution et de nous transmettre le tout par email à : revel-dialogue@revel-belledonne.com

Nos actions en faveur du climat

“Favoriser des comportements écologiquement responsables” : voici une phrase issue de notre programme lors des élections municipales. Nous avons ce leitmotiv en tête pour de nombreuses actions que nous conduisons. Alors, concrètement, voici une présentation des domaines dans lesquels nous agissons.

Notre espace naturel revélois



Le territoire de la commune de Revel est en grande partie un espace naturel, de la forêt communale jusqu'à la croix de Belledonne. Nous avons à disposition cet espace merveilleux qui nous permet d'y exercer un nombre infini d'activités diverses, de la promenade tranquille jusqu'à la course et même au vol ! Sans lui, Revel serait un autre Revel. Cependant, le succès et la réputation de notre espace naturel n'est pas sans inconvénient, nous devons maintenant gérer une fréquentation significative. Le milieu montagnard est fragile et notre respect de celui-ci doit augmenter en proportion de la fréquentation. Pour nous aider à gérer cette affluence, nous nous sommes engagés, comme plusieurs communes ayant une

problématique similaire, sur un projet appelé “camps de base” soutenu par le Grésivaudan. Ce projet a pour ambition d'aider les communes concernées à gérer cette affluence et maintenir une vie locale, en préservant les particularismes locaux. Dans un premier temps, nous allons gérer l'accueil et l'information à Freydières : améliorer le stationnement, la signalétique, faire de l'information et de la pédagogie. Idem pour l'espace montagne, nous voulons que les visiteurs respectent un milieu fragile qu'ils méconnaissent généralement. Cet espace naturel, c'est notre identité, mais c'est aussi la nature sans laquelle nous ne pouvons vivre, revélois ou non.

Etude de la faune et la flore du lac de Freydières

Une étude faune flore réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de l'Isère (financée par le programme Leader et commandée par la mairie de Revel) est en cours depuis le printemps 2021 sur Freydières.

Cette étude a pour objectifs de :

- Mener des inventaires sur le périmètre identifié (lac et zones humides de Ferpeyret) pour aboutir à une connaissance globale des espèces présentes sur les zones humides, et permettre de déterminer l'impact de la forte fréquentation du site sur ces espèces. L'idée est de mieux connaître les enjeux du site et repérer d'éventuels enjeux méconnus.
- S'appuyer sur cette connaissance pour identifier un plan de gestion du site : actions de préservation de la biodiversité, de sensibilisation du public, communication, valorisation.



- Proposer un programme d'investissements destiné à répondre à ces objectifs.

Des comités de suivis avec les acteurs locaux sont prévus pour faire vivre les préconisations de l'étude en concertation.

Le lac de Freydières se situe à une altitude intéressante entre plaine et montagne. Des espèces (grenouilles, libellules) vivant dans ces deux types de milieux peuvent ainsi cohabiter, ce qui est peu commun. Même s'ils peuvent ne pas en avoir l'air, le lac et les zones humides de Freydières sont donc fragiles et très importants pour le maintien

de la biodiversité. Plusieurs phénomènes peuvent perturber les équilibres naturels, notamment les espèces invasives comme des poissons rouges et tortues de Floride relâchés dans le lac, le piétinement des zones humides, les feux... Si vous êtes intéressés par cette étude, vous pouvez écrire à freydieres@revel-belledonne.com





Sensibilisation aux usagers

Cet été de la sensibilisation aux usagers (randonneurs, bivouaqueurs, traileurs...) a été faite sur le site "Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne" : par Lucie Bezombes, animatrice Natura 2000 (130h financé par Natura 2000) principalement au lac du Crozet, à la Pra et aux Lacs Robert et par le garde vert de

Chamrousse sur l'Espace Naturel Sensible (lac Achard et tourbière de l'Arselle, temps plein financé par le plan de gestion de l'ENS sur 3 mois).

Retrouvez un article dans ce numéro, dans la rubrique Natura 2000.

Pollution atmosphérique

Interdiction des foyers ouverts

Dès 2022, les cheminées à foyer ouvert dans les constructions neuves seront interdites. Le décret, publié dans les semaines à venir, devrait inciter les Français à mettre un insert avec une vitre dans leur cheminée ou à opter pour un poêle à bois, plus performant.

L'objectif est de remplacer près de 600.000 appareils d'ici 2025. Le gouvernement prévoit un coup de pouce financier (MaPrimeRenov), qui viendra s'ajouter à des possibles aides locales pour aider à l'achat d'appareils neufs.

Un label pour inciter aux bonnes pratiques

Parmi les autres mesures, il y aura l'obligation de ramoner une fois par an et la mise en place d'un label national pour les bûches ou les granulés, le but étant d'inciter les gens qui se chauffent au bois à utiliser un bois non traité et le plus sec possible pour une combustion moins polluante.

La France doit agir rapidement pour réduire la pollution de l'air, car elle est sous la menace d'une sanction financière importante de l'Europe pour des dépassements réguliers des normes. C'est également un enjeu de santé publique : en France, 40.000 décès par an sont encore attribuables à l'exposition aux particules fines, selon Santé Publique France.

Brûler les déchets verts ça pollue !

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatiles (COV), ou encore des dioxines.

Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

Et c'est interdit par la Loi !

La loi N°2020-105 du 10 février 2020 a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets verts) à l'air libre et dans les incinérateurs.

Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020. Et ils ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers.

Rappel : la personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être soumise à une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager sa responsabilité pour nuisances olfactives.





Ce que l'on mange

La cantine

Les enfants ne mangent en principe pas de viande les lundis, une large place est faite aux légumineuses. Lundi Vert est une action de mobilisation en faveur de l'alimentation sans viande ni poisson un jour par semaine.

Lancé en janvier 2019 par 500 personnalités (dont une majorité de chercheurs, mais aussi des artistes, sportifs, politiques), Lundi Vert représente une manière efficace d'agir pour l'environnement et pour sa propre santé et de diminuer le nombre d'animaux utilisés pour la consommation humaine.

L'une des spécificités du Lundi Vert est de coupler une campagne de changement alimentaire à un protocole de recherche impliquant des universitaires et chercheurs issus de plusieurs disciplines et universités (dont l'Université Grenoble Alpes et l'université de Toulouse).

Exemples de menu du lundi :

- Salade de riz - gratin de polenta aux légumes et coulis de tomates - petit suisse - fruit
- Salade et tartines de raclette - Gnocchis et butternut - fromage blanc

A Revel ...

- Le repas végétarien est institué depuis plus de 5 ans
- La vaisselle à usage unique est totalement bannie, ainsi que les serviettes en papier. Les enfants peuvent demander une serviette en tissu, rangée ensuite dans leur casier et lavée une fois par semaine.

Le climat est dans l'assiette

Une [conférence théâtralisée](#) sur les impacts de notre alimentation sur le réchauffement climatique a eu lieu le 3 octobre à Revel. Il s'agissait d'un spectacle organisé avec le soutien de la Communauté de communes Le Grésivaudan. Un sujet sérieux traité avec beaucoup d'humour par une équipe d'amateurs un brin déjantée, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une soirée joyeuse et instructive !



<https://www.facebook.com/Le-climat-est-dans-l-assiette-1731381517187414/>

LOI EGalim, où en sommes-nous à Revel ?



La loi EGalim portant sur l'agriculture et l'alimentation du 30 octobre 2018 fixe aux collectivités les échéances suivantes :

- 1er novembre 2019 : Repas hebdomadaire végétarien obligatoire.
- 1er janvier 2020 : Interdiction de jeter des excédents alimentaires encore consommables. Interdiction de servir des gobelets, bouteilles, verres, pailles, assiettes en plastique
- 1er janvier 2022 : Au moins 50% de produits de qualité et durables servis à la cantine, dont au moins 20% bio.
- 1er janvier 2028 : Interdiction des contenants alimentaires de réchauffage, cuisson ou de service en plastique.

Dans le cadre du PAiT (Projet Alimentaire inter-Territorial), la communauté de communes du Grésivaudan nous soutient avec l'objectif d'arriver en 2030 à 80% de produits durables dont 50% de produits bio.

- La part de bio et de local (Isère) est estimée à 36% en valeur et des actions sont mises en place avec MangezBioIsère pour augmenter ce pourcentage.

Une démarche de certification Ecocert est à l'étude.

Atelier cuisine "On mange quoi ce soir ?"

Dans le cadre du mois de la transition alimentaire [un atelier cuisine](#) a été organisé avec le soutien de la Communauté de Communes Le Grésivaudan samedi 16 octobre : des idées créatives pour cuisiner autrement céréales et légumineuses.

Un article plus complet se trouve dans la partie Intercommunalité.





Nos approvisionnements

Projet épicerie

La mairie a pour objectif de soutenir la vie économique locale : agriculture, artisanat, commerces de proximité, services... Et souhaite aussi maintenir l'équilibre entre la ruralité et la proximité urbaine. Le projet épicerie est également un moyen de renforcer le collectif, la solidarité et le vivre ensemble.

Après l'achat d'une maison sur la place du village par la mairie, un groupe d'habitants travaille sur le projet épicerie à Revel. Vous trouverez un article sur ce projet dans ce numéro, dans la rubrique Tiers-lieux.



Nos déchets

Un atelier de démonstration de broyage et valorisation de déchets verts a été organisé le 2 octobre avec le soutien de la Communauté de communes Le Grésivaudan.



Le compostage et le broyage présentent de nombreux atouts : écologiques (moins de trajets vers la déchetterie), économiques (coût du traitement des déchets par la collectivité allégé), et productifs (valorisation des déchets au potager et au jardin).

Vous retrouverez un article sur les broyeurs de végétaux et l'achat collectif proposé dans la rubrique intercommunalité de ce journal.

Objectif : apprendre à réduire ses déchets verts à la source tout en les valorisant. Les bonnes techniques de compostage ont été rappelées et une démonstration de broyage a permis de mettre en avant les bienfaits du broyat au jardin. Une trentaine de personnes s'étaient déplacées à cette occasion. Chacun est reparti avec un composteur offert par la Communauté de Communes.

La commune de Revel participe à l'opération de mise à disposition d'un broyeur aux communes par la Communauté de Communes au printemps 2022. Ces broyeurs seront ensuite mis à disposition des habitants pour un temps limité. Nous vous informerons des modalités de prêt en temps voulu.

Compostage

50% de nos déchets sont compostables. Si nous le faisons tous, au niveau du Grésivaudan, c'est 7000 tonnes de déchets en moins incinérés.

Le Grésivaudan propose des composteurs à tarifs préférentiels...
Renseignez-vous !





Sobriété et exemplarité

Quelques projets propres à la mairie

La rénovation de la mairie s'est accompagnée de la suppression de la chaudière au fioul. Elle a été remplacée par une chaudière à granulés bois qui couvre la mairie, l'école primaire et sera raccordée à l'école maternelle en 2022 (en remplacement du chauffage électrique actuel). Les travaux d'isolation ont permis de valoriser les économies d'énergie réalisées sous forme de certificats d'économie d'énergie (CEE), à hauteur de 7000 €.

Depuis 2016 la mairie est sociétaire de la société coopérative citoyenne Grési21, qui a installé les panneaux solaires sur le toit de l'église et de la cure. Le QRCode ci-contre vous permettent de suivre en temps réel la production des différents sites.



Ces deux installations, couplées à celles de l'espace enfance, produisent annuellement 30 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de 10 foyers hors chauffage électrique.

Pour information, les panneaux photovoltaïques de l'espace enfance, installés en 2010, sont amortis depuis 2018.

Isolation : la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas...

Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide financière pour l'isolation de votre habitat. Faites une simulation sur :

<https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

Si vous êtes propriétaire de votre logement, vous trouverez des informations sur :

<https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-generales-a-remplir/>

Retrouvez une centralisation de toutes les informations sur le site du Grésivaudan : [Rénov énergie](#)



Achats responsables

Poubelles de tri à l'école

La classe de CM2 de Stéphanie Guillemain a participé l'année dernière au Défi Classes à Energie positive organisé par l'Ageden. A l'issue de ce programme, une des actions plébiscitée par la classe a été la mise en place de poubelles de tri sélectif dans la cour de l'école, permettant de trier les emballages et de composter les épluchures des goûters de récréation.

La mairie a fait réaliser des poubelles sur mesure dans un Esat (établissement et service d'aide par le travail) situé à Tullins et embauchant des personnes en situation de handicap.

Renouvellement du mobilier en élémentaire

Les tables et chaises de la classe de CM2 ont été renouvelées à la rentrée 2021. Le prestataire choisi est une entreprise de Savoie produisant dans ses usines sur place et dans le Massif Central.

Les tables du Conseil municipal

Les tables du Conseil municipal ont été fabriquées par un artisan local. Il a utilisé un ancien plateau et en a réalisé 2 autres à base de noyer isérois.



Projet Repair Café

Réduire, réparer, réutiliser, recycler... c'est bon pour la planète !

Mieux consommer ne signifie pas forcément payer plus cher. De nouvelles pratiques axées sur le partage, l'échange, la réutilisation, le réemploi, la seconde main... permettent au contraire de faire des économies.

Vous trouverez un article sur le projet Repair Café dans ce numéro, dans la rubrique Tiers-lieux.

Energie hydroélectrique

Le conseil municipal a donné son accord pour le lancement d'une étude d'opportunité pour la réalisation d'une microcentrale sur le Domeynon pour la production d'hydro-électricité.



Les jardins

Dans les espaces publics

L'utilisation des pesticides est interdite dans les espaces publics depuis 2017. Depuis 2015 les services techniques, utilisent un désherbeur thermique, et pratiquent le désherbage manuel.

Et dans nos propres jardins ?

Depuis le 1er janvier 2019 la vente, l'usage et le stockage de pesticides chimiques de synthèse sont interdits pour les particuliers (loi Labbé).

Ainsi, des magasins récupèrent vos pots de pesticides chimiques.

Il existe des alternatives naturelles contre les mauvaises herbes, contre les maladies, contre les ravageurs. Retrouvez de nombreuses solutions dans le guide pratique pour jardiner au naturel de l'ADEME.

<https://librairie.ademe.fr/cadic/6345/guide-pratique-jardiner-naturel.pdf?modal=false>



Nos déplacements

Covoiturage

Une permanence d'information/animation s'est tenue au cours du forum des associations le 11 septembre. Plus de 30 personnes se sont inscrites pour être informées sur le covoiturage.

Une "communauté Revel" a été créée sur l'application Mov'ici. Nous vous incitons à vous enregistrer tous sous cette application, afin de créer un groupe suffisant pour que l'usage du covoiturage soit efficace.



Pour des trajets réguliers ou occasionnels, ayez le réflexe Mov'ici.

Autopartage

La mairie souhaite favoriser les initiatives d'auto partage. Une réunion a été organisée en juin 2021 sur le sujet des mobilités alternatives. A ce jour le nombre de personnes intéressées n'est pas suffisant pour mettre en place une voiture de réseau Citiz. Toutefois certains habitants pratiquent déjà l'auto partage.

La mairie a la volonté de poursuivre ce travail avec des habitants. N'hésitez pas à nous contacter que ce soit pour avoir plus d'informations, ou pour participer à ce groupe projet.

Forfait mobilité durable

Le conseil municipal a voté pour les salariés de la mairie, le forfait mobilité durable. Il s'agit d'une prime perçue par les salariés effectuant leur trajet domicile-travail en vélo ou covoiturage plus de 100 jours par an.

PEYRAUD CONSTRUCTION

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
CONSTRUCTION - RENOVATION
390 ROUTE DES GEYMONDS - 38420 REVEL
04 76 89 81 07 / 06 038 23 038
peyraudconstruction@free.fr



La fresque du Climat

Le GIEC

Le GIEC (Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) est un groupe d'experts bénévoles qui a été créé en 1988 par l'ONU. Il a pour mission de publier des rapports de synthèse après relecture de plusieurs milliers de publications scientifiques du monde entier concernant le changement climatique, ses causes physiques, les risques climatiques qu'encourent les sociétés des pays en voie de développement et des pays développés dans un futur proche et moyen, et les moyens d'atténuer ce changement climatique.

Mais ces rapports de synthèse restent difficiles à appréhender et comportent au total plus de 3 000 pages ! Même ce qu'ils nomment les résumés à l'intention des décideurs restent compliqués.

La Fresque du Climat

C'est pourquoi **Cédric Ringenbach** a créé **un atelier ludique et collaboratif** qui permet d'avoir une vue graphique et plus digeste des rapports de synthèse du GIEC. Cet atelier donnera le nom à l'association La Fresque du Climat créée en décembre 2018, et qui comprend maintenant plus de 6 000 animateurs en France, et plus de 200 000 participants à ce jour.

Parce que le passage à l'action ne doit pas être ressenti comme une contrainte mais comme une nécessité. Et que cela passe par la compréhension des mécanismes en jeu. Le slogan de l'association est **"vous avez toutes les cartes en main"** (comprendront ceux qui participeront à un atelier !).

Une partie du conseil municipal de Revel a participé à l'élaboration d'une Fresque du Climat, fin août 2021. Ce qui leur a permis de renforcer leurs convictions et projets d'actions déjà en cours sur les sujets de la mobilité, de la consommation d'énergie, de l'alimentation, Car tous ces sujets sont clairement des leviers d'actions efficaces permettant de limiter nos émissions de gaz à effet de serre, que ce soit au niveau individuel ou collectif.



Le climat

Ce n'est pas parce qu'un été est plus chaud que l'été précédent que cela veut dire qu'il y a un réchauffement climatique. Par contre, si les observations et/ou mesures sont faites sur l'ensemble du globe et sur plusieurs années voire décennies, alors oui, on peut parler de réchauffement climatique.

Les GES (Gaz à effet de Serre, comme le CO2 et le Méthane) ont toujours existé, mais nos moyens de transport, nos industries, nos moyens de chauffage utilisent des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel) qui étaient jusqu'à présent enfouies dans la croûte terrestre. Le fait de les extraire puis de les "brûler" pour produire de l'énergie a pour conséquence de rejeter davantage de GES qu'il y en avait naturellement dans l'atmosphère depuis des milliers d'années. Cela provoque un effet de serre que l'on peut qualifier de "additionnel".

Causes et Conséquences

Dans le 6^{ème} et dernier rapport du GIEC (août 2021), il n'y a plus aucun doute sur le fait que l'augmentation des GES dans l'atmosphère est la conséquence de notre dépendance à l'utilisation des **énergies fossiles** et de notre mode d'**agriculture intensive** (80% de la déforestation est due à l'agriculture et l'élevage de viande, provoquant 10% des émissions mondiales de CO2).

Le terme le plus juste à employer serait "dérèglement" climatique car les conséquences ne sont pas uniquement la hausse de la température moyenne de l'air, mais aussi une hausse de la température des océans et une fonte des glaces. Et en conséquence de cela, une perturbation du cycle de l'eau menant à des sécheresses ou des pluies torrentielles, des déplacements de population d'animaux (et potentiellement de maladies), une montée du niveau des océans, un épuisement des ressources en eau douce (concernant près d'un milliard d'habitants situés en aval des glaciers de l'Himalaya), et d'une manière plus générale (même si il y a une grande disparité dans leur répartition) des phénomènes extrêmes plus soudain, plus violents, plus intense, plus fréquents (crues, canicules, tempêtes, cyclones, moussons).

Mais il est encore temps d'agir...

Passons à l'action !

Retrouvez la suite de cet article et des pistes de mesure de votre bilan carbone sur le site revel-belledonne.fr

Urbanisme

OAP : Les orientations d'aménagement et de programmation

Le décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et portant modernisation du contenu des plans locaux d'urbanisme a conduit à une réécriture de la partie réglementaire relative aux orientations d'aménagement et de programmation (OAP), complétant les dispositions législatives s'y appliquant. A l'usage, les OAP issues de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et complétées par la loi Grenelle 2 se sont révélées être des dispositifs de planification stratégique efficaces et largement plébiscités.

Les OAP portant sur des quartiers ou des secteurs sont le principal outil de projet d'aménagement du Plan local d'urbanisme (PLU), permettant d'accueillir des secteurs de projet et d'éviter les modifications successives du document. Pour accompagner cette utilisation, les OAP doivent rester un outil souple, adapté à la temporalité du projet urbain et capable d'intégrer toutes les modifications auxquelles sont soumis ces derniers, de leur élaboration jusqu'à leur réalisation.

La partie législative du code de l'urbanisme prévoit que les OAP sont une pièce obligatoire du plan local d'urbanisme, en application de l'alinéa 3 de l'article L.151-2. Leur contenu est encadré par les articles L. 151-6 et L.151-7 qui indiquent les éléments facultatifs communs à toutes les OAP et un contenu obligatoire si le PLU tient lieu de PDU ou PLH (Articles L. 151-46 et L. 151-47).

Concernant les OAP portant sur des quartiers ou des secteurs, elles visent entre autres les extensions urbaines et les secteurs de renouvellement urbain. Leur rôle et leur portée sont maintenant déclinés dans la partie réglementaire qui prévoit notamment :

- un renforcement de la prise en compte de la qualité des espaces dans lesquels le secteur s'inscrit ;
- la possibilité de ne pas recourir au règlement, sous réserve de justifications et de répondre au minimum à 6 objectifs listés.



[http://www.revel-belledonne.com/sites/default/files/423.reglementgraphique-plurevel-zoom sur le bourg et hameaux de louest.pdf](http://www.revel-belledonne.com/sites/default/files/423.reglementgraphique-plurevel-zoom%20sur%20le%20bourg%20et%20hameaux%20de%20louest.pdf)

Et pour REVEL

Le Plan Local d'Urbanisme de Revel compte 11 secteurs qui font l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation. Ils sont regroupés sur 2 thématiques :

- L'insertion urbanistique, paysagère et architecturale, qui concerne les zones 1AU.
- L'optimisation foncière des dents creuses, sur des tenements classés en zone U.

Les objectifs de logements annoncés sur les différents secteurs présentent une latitude d'appréciation de +/- 1 logement sous réserve de la bonne insertion paysagère et architecturale du projet dans le tissu bâti existant.

Conseils Municipaux

24 juin 2021

- Instauration d'une nouvelle politique tarifaire concernant les services périscolaires de cantine et de garderie.
- Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes Le Grésivaudan.
- Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) et mise en œuvre de la nomenclature M57.
- Délibération autorisant la création d'une servitude de passage de canalisation d'assainissement sur la parcelle communale AB1280.
- Procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles affectés à la compétence eau et assainissement au profit de la Communauté de communes Le Grésivaudan.

30 août 2021

- Création d'un emploi permanent à temps non complet.
- Demande de subvention Natura 2000 pour l'année 2022.

28 septembre 2021

- Taxe foncière - limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
- Motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières.
- Etat d'assiette de la forêt communale pour 2022.
- Filière administrative - modification du temps de travail d'un emploi permanent à temps non complet de moins de 10%.
- Recrutement pour accroissement saisonnier d'activité aux services techniques.
- Fixation de la redevance de mise à disposition temporaire du domaine public pour M. Cognet et Mme Bonneaud.

Urbanisme

Autorisations d'urbanisme

A partir du 1er janvier prochain, la commune sera dans l'obligation de recevoir, au moins, les demandes d'urbanisme par voie dématérialisée. La mairie souhaite aller plus loin et s'est portée volontaire pour entrer dans le dispositif d'instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme par la CCLG. Dans une phase de transition, le dépôt des dossiers papier restera possible.

L'objectif de la réforme est de moderniser le service public, bien sûr, et de **permettre aux usagers de ne pas avoir à se déplacer pour déposer les documents**. Mais il est aussi de fluidifier et d'accélérer le traitement des demandes.

Nous vous rappelons que toutes les **autorisations d'urbanisme** délivrées par la mairie sont accessibles sur le site de la mairie :

[Accueil > Mairie > Urbanisme > Dossiers accordés](#)

Travaux

Travaux terminés

Mise en place d'un défibrillateur



Le défibrillateur a été installé sur la façade côté entrée du Cabinet Médical.

Pour rappel, il existe trois autres défibrillateurs sur la commune :

- Sur la façade de la Mairie.
- À l'intérieur de la salle de l'Oursière.
- À Freydières sur la façade des toilettes publiques en face du restaurant la Gélinothe.

Ecole maternelle

Installation de vidéoprojecteurs interactifs dans les classes de maternelle.

Cantine

Installation des issues de secours connectées (entreprise Schneider, installateur A. Angelier) : il s'agit d'un système qui permet de vérifier le bon fonctionnement du balisage lumineux des issues de secours.

L'Enclose

Les travaux de renforcement des berges pour éviter l'érosion sont terminés.



Travaux à venir

Place de la mairie

- Les travaux vont débuter mi-novembre :
- Réfection des bornes du marché.
- Réalisation de toilettes publiques répondant aux normes PMR.
- Création de garages à vélo : emplacement pour 8 vélos.
- Signalisation à créer pour le cheminement personne handicapée (PMR) depuis la place de stationnement en direction des toilettes publiques.
- Remise en état du mur situé au-dessus du terrain de pétanque.

Columbarium du cimetière

Les travaux de création d'un columbarium supplémentaire ont débuté le 28 septembre pour une livraison en novembre avec 12 emplacements installés.



Les consultations en cours et à venir

- Schéma directeur des eaux pluviales (étude des devis en cours)
- Travaux école maternelle : lancement de l'appel d'offres en novembre 2021 pour un début des travaux pendant les vacances de Pâques.

Services techniques

- Entretien de l'Espace Guimet
- Passage de l'épaveuse sur les routes communales
- Nettoyage du cimetière

Noyer de l'espace Guimet abattu pour des raisons de sécurité



Compte tenu de son état et du danger, heureusement que l'abattage du noyer a eu lieu. La mairie avait fait expertiser l'arbre pour s'assurer qu'il n'y avait rien à faire d'autre. Nous devons assurer de la sécurité des publics qui fréquentent le site au quotidien.

Plusieurs arbres seront plantés pour permettre de retrouver un espace ombragé agréable.

La commission travaux consulte pour choisir les nouveaux arbres qui seront plantés.

La mairie accueille ses nouveaux habitants

Vous êtes arrivés sur la commune de Revel depuis janvier 2020 ?

Venez rencontrer l'équipe municipale et les représentants des associations du village le **26 novembre à 19h** en salle du conseil municipal, pour un moment d'échanges et de convivialité.

N'hésitez pas à vous inscrire et nous confirmer votre présence **avant le 18 novembre** à l'adresse : mairie@revel-belledonne.com ou par téléphone : 04 76 89 82 09

Finances

Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)

Le Plan Pluriannuel D'Investissements doit être mis en place pour chaque mandat et actualisé chaque année (loi NOTRE 2015 : Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République)

Son intérêt

Les collectivités doivent faire mieux mais avec moins de ressources de recettes, notamment par les baisses de dotations. Il faut donc **optimiser les dépenses et les prioriser** correctement pour qu'elles répondent aux besoins des administrés.

Le PPI s'avère alors un **outil de pilotage budgétaire** efficace et intéressant ; son analyse et son élaboration motivent et mobilisent les élus et leur permettent une analyse transversale et prévisionnelle des besoins en investissement de la commune. Il devient alors plus simple d'arbitrer, de prioriser, de rationaliser.

Les délais des projets peuvent donc s'étaler sur plusieurs années, avec des crédits inscrits sur un échéancier (avec des échéances réalistes et uniquement pour les projets certains ou classés). **La dépense publique peut alors répondre aux besoins sur le plus long terme de la collectivité.**

CHARPENTIER

TINY-HOUSE

CABANE INSOLITE · CHALET

EXTENSION OSSATURE BOIS

VÉRANDA · PERGOLA · TERRASSE



NATURE & PROJET BOIS

JEAN-MAXIME GONZALEZ · REVEL (38420) / JARRIER (73300)

www.nature-projetbois.com · 06 26 24 27 43

Intercommunalité

Vos démarches administratives en ligne

La mairie de Revel, en partenariat avec la Communauté de communes du Grésivaudan, accompagne les personnes rencontrant des difficultés dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne. Assuré par des agents municipaux, ce soutien est complété par la mise en place d'ateliers informatiques animés par des bénévoles de la commune. Ces ateliers s'adressent à tous pour apprendre à mieux maîtriser l'informatique : utilisation d'internet, connexion aux sites administratifs, gestion de photos ou de mails.

Renseignements à l'accueil de la mairie.

Gestion des déchets : le broyage et le paillis

Comment utiliser le broyat ?

Le broyat vous permettra de réaliser un paillage aux pieds de vos végétaux pour enrichir et protéger le sol, limiter l'arrosage et le désherbage. Vous avez un compost ? Vous améliorerez sa qualité en y ajoutant du broyat.

[Télécharger la fiche conseils broyage-paillage de l'Ademe](#)

Paillis : avantages et économies

Le paillis fait gagner du temps. On estime qu'une heure passée à recycler ses déchets verts pour le paillage, c'est dix heures de gagnées en entretien

- plus de corvée pour aller à la déchetterie, acheter du paillis, de l'engrais...
- plus besoin de bêcher ni de désherber ou très peu,
- moins besoin d'arroser l'été.

Sur les déchetteries gérées par la communauté de communes, les déchets verts représentent 30% de ce qui est collecté en 2019. C'est le plus important "flux" collecté en déchetterie.

Compost et broyat sont à disposition gratuitement dans les déchetteries.

On mange quoi ce soir ?

Un atelier culinaire s'est tenu ce samedi 16 octobre à la cantine de Revel à l'initiative de la mairie et en partenariat avec la Communauté de Communes et l'Ageden. L'objectif était de se questionner sur notre rapport à l'alimentation et particulièrement sur notre consommation de viande. Le groupe est ensuite passé à la pratique pour cuisiner trois recettes délicieuses à base de légumineuses et de céréales. Une très belle initiative alliant convivialité et régal des papilles.



[Les déchets verts sont une ressource pour vos jardins :](#)

- Laisser les tontes de pelouse sur place pour nourrir le sol
- Utiliser les tontes de pelouse en paillis
- Une deuxième vie pour les branches coupées
- Réutiliser les tailles de haies

Limitez vos trajets en déchetterie et créez une ressource pour vos jardins !

Le Grésivaudan encourage le broyage de végétaux comme l'un des moyens de réduction des déchets verts, de valorisation de la matière organique et d'alternative au brûlage de déchets verts interdit depuis 2011.

Subvention à l'achat de broyeurs mutualisés

Un groupe de revélois a déjà bénéficié de cette opération d'achat subventionné.

[Le Grésivaudan vous propose une aide à l'achat d'un broyeur mutualisé.](#)

La communauté de communes du Grésivaudan a instauré un dispositif d'aide à l'achat de broyeurs. Il s'agit d'une subvention d'un maximum de 500 € fixée à :

- 25 % du prix d'achat TTC d'un broyeur neuf acheté par un groupement de deux foyers,
- 30 % du prix d'achat TTC d'un broyeur neuf acheté par un groupement de trois foyers,
- 35 % du prix d'achat TTC d'un broyeur neuf acheté par un groupement de quatre foyers,
- 40 % du prix d'achat TTC d'un broyeur neuf acheté par un groupement de cinq foyers et plus.

Cette offre est à destination des habitants des 27 communes gérées en direct par Le Grésivaudan (professionnels non concernés). Aucune activité lucrative ne pourra être exercée avec cet équipement.

La communauté de commune va mettre à disposition de Revel **un broyeur qui pourra être prêté aux administrés.**

Les dates de mise à disposition pour Revel
(en attente de validation par la CCG) seraient pour 2022 :

- du 7 au 20 mars
- du 16 au 21 août
- du 31 octobre au 7 novembre

Nous communiquerons sur les modalités d'inscription début 2022.

Forêt / Sentiers



Route forestière du Mont Morel



Vous avez sans aucun doute remarqué les travaux de la route forestière du Mont Morel. Nous rappelons que le but de cette route forestière est de desservir nos parcelles sur son côté Ouest et notre parcelle communale en face Nord Est, suite à l'interdiction de sortir le bois sur la départementale. Les travaux seront sans doute terminés en novembre et une barrière interdira son accès aux véhicules à moteur. Nous sommes conscients de l'impact visuel important de ces travaux, mais nous savons que la nature reprendra rapidement possession, avec notre concours, de cet environnement.

Sentier PDIPR du Grand Colon

Les travaux d'aménagement de l'itinéraire PDIPR du Grand Colon, prévus en 2021, ne pourront pas être réalisés cette année. En effet, suite à un cas covid au sein de l'entreprise chargée des travaux, et le chantier nécessitant d'héberger plusieurs ouvriers sous une même tente, les conditions sanitaires et de protection des employés n'étaient pas garanties. L'entreprise et Le Grésivaudan ont conjointement validé le report de ces travaux à partir de la fonte des neiges au printemps 2022.

Natura 2000



Médiation en montagne été 2021

Cet été, vous avez peut-être croisé lors de vos randonnées en montagne, l'animatrice Natura 2000 vêtue de son t-shirt vert et sa casquette bleue au logo Natura. Le but de sa présence sur site est de sensibiliser les usagers (randonneurs, traileurs, bivouaqueurs...) aux enjeux de la biodiversité et aux bons gestes à adopter en montagne pour mieux la préserver. Cette mission s'inscrit dans la mise en œuvre du document d'objectif (DOCOB) Natura 2000. Les secteurs prospectés étaient le lac du Crozet, la plaine de la Pra et les lacs Roberts pour 130h.

bien accueillie par les gens, qui se montraient plutôt curieux. Peu de personnes connaissent Natura 2000, donc j'expliquais ce que c'est. Je montrais les limites sur une carte et attirais l'attention sur la diversité et fragilité des écosystèmes présents : zones humides, lacs, pelouses et landes alpines, pierriers, forêts... Ainsi que sur la faune et flore remarquable qui peuplent ces milieux :

Retour d'expérience de l'animatrice

Le matin en montant sur le site, je vérifiais si des tentes de bivouac étaient encore présentes au-delà des horaires tolérés (19h-9h en Belledonne). J'informais les personnes des règles et notamment de l'interdiction de faire du feu (Arrêté



Préfectoral dans toute l'Isère) et l'interdiction de bivouaquer autour du lac Claret et du lac Merlat (toute l'année) et dans la plaine de la Pra (du 14 juillet au 31 août, Arrêté Municipal sur Revel). Les feux de camp sont des sources importantes de dégradation du sol (formation du sol très lente en montagne) et des buissons alentour (coupés pour faire brûler, croissance des branches très lente en montagne). Ils dérangent également la faune sauvage. Le mieux est d'amener un bon réchaud !

Le reste de la journée j'allais vers les groupes de randonneurs lorsqu'ils marquaient une pause, et leur proposais de les informer sur le site Natura 2000 dans lequel ils se trouvaient. J'ai globalement été



triton alpestre, bouquetin, rapaces, chauve-souris, tétras-lyre, ancolie des Alpes, et aussi le loup ! Les attaques de loup sur le troupeau de moutons qui monte en estive sur l'alpage de Revel (voir interview du berger) justifient la





présence des chiens de protection (les patous). J'informais donc également sur les bons gestes à avoir en leur présence.

La fréquentation du site a beaucoup augmenté ces dernières années, plus de dix mille personnes ont été comptabilisées dans la montée du Crozet sur l'été 2019. C'est pourquoi chaque randonneur a un rôle à jouer dans la préservation du milieu. Il est notamment important de ne pas couper les lacets du sentier (ni emprunter les raccourcis déjà créés) afin de ne pas accentuer l'érosion

des sols ; de ramener tous ses déchets, même ce qui est organique, d'une part pour laisser le site propre pour les prochains visiteurs, et d'autre part car en montagne ces déchets se dégradent très lentement. De plus, la faune sauvage peut se rendre malade en mangeant cette nourriture non adaptée. Si les autres types de déchets sont bien ramassés, j'ai retrouvé pas mal de trognons et pelures de fruit, de mouchoirs etc., et beaucoup dans les places de feu.

Au printemps et en début d'été, les fleurs offrent un paysage coloré magnifique, il vaut donc mieux ne pas les cueillir, pour ne pas ralentir leur reproduction. Il est recommandé de tenir son chien en laisse, et cela est obligatoire en présence du troupeau de moutons. La divagation des chiens cause en effet du stress pour la faune sauvage qui sent leur présence. En ce qui concerne la baignade,

elle n'est pas interdite dans les lacs de montagne (sauf sur le lac du Crozet car c'est un lac de barrage et le lac Achard car trop pollué) mais il n'est pas recommandé de s'y baigner : ces milieux en vase clos peuvent très vite être dégradés par la crème solaire et le piétinement de trop nombreux baigneurs.

En fin de journée, si je restais dormir au refuge, je discutais encore avec les personnes présentes, et je faisais le tour des zones interdites au bivouac pour informer les personnes n'étant pas au courant des règles. Il a été très instructif de passer du temps au contact des usagers du site, cela m'a permis de mieux me rendre compte des pratiques et du niveau de connaissance global. Cette action sera reconduite en 2022, de même sur Chamrousse avec le garde vert.

Lucie BEZOMBES

Mise en défens de la zone d'hivernage des tétras-lyre sur le Grand Colon

L'hiver approche vite en montagne, et bon nombre d'animaux vont entrer en "hivernage". C'est le cas du tétra-lyre, qui se crée un abri sous la neige et vit au ralenti. Le déranger en cette période lui est souvent fatal. C'est pourquoi, dans le cadre des actions sur le site Natura 2000, la zone propice à l'hivernage des tétra-lyres sur le Grand Colon a été mise en défens. Cette zone est matérialisée par une corde ornée de fanions jaunes placée à quelques mètres de hauteur. A ski où en raquettes il est

préférable de ne pas entrer dans cette zone, et même si possible, tout le vallon qui se situe au-dessus (il n'a pas été possible de mettre toute la zone en défens). Les comptages de tétras réalisés par l'ACCA de Revel ont totalisé une douzaine d'individus dans ce secteur, ce qui est trop peu selon la fédération de chasse de l'Isère pour ouvrir la chasse au tétra (seulement les coqs) cette saison. Grâce à toutes ces actions, nous espérons voir plus de nichées avec des poussins au printemps prochain !



ENTREPRISE
ROVIRA
TERRASSEMENT - ENROCHEMENT
LOCATION D'ENGIN AVEC CHAUFFEUR

Tél: 06 37 43 33 20 - 38420 REVEL - ent.rovira@gmail.com

Interview de Quentin Satouf, berger à Revel

L'alpage de la Pra, situé dans le site Natura 2000 "Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne", voit chaque été ses pelouses alpines se peupler d'un troupeau de moutons venant se régaler de la bonne herbe de montagne. Quelques chèvres, encore plus efficaces pour entretenir les ligneux, une jeune ânesse, des chiens de protection (les patous) et des chiens de conduite, les accompagnent lors de l'estive. Un vent de liberté

souffle pour ces animaux habitués à la montagne, mais le berger veille au grain ! Pendant près de trois mois, de fin juin à mi septembre, c'est une vraie osmose qui s'opère entre le berger (et l'aide berger) et les bêtes dont il a la responsabilité. Des joies de ce métier, aux difficultés rencontrées, **Quentin Satouf**, berger sur l'alpage ces deux dernières années, nous raconte son expérience.

Lucie Bezombes animatrice Natura 2000 :
Qu'est-ce qui t'a amené à devenir berger ?

Quentin Satouf berger :

En 2015 j'ai vécu un an au Canada et j'ai fait du wwoofing (Il s'agit de travailler au sein d'une ferme biologique en échange du gîte et du couvert) pendant 3 mois dans une ferme qui élevait des brebis près de Calgary. Je ne connaissais pas du tout le milieu et j'ai pu



participer à l'agnelage, aux soins etc. La seule chose différente par rapport à la France c'était la prédation, en plus du loup nous avions les ours et les pumas (rires) ! A mon retour en France j'ai commencé à travailler en maraîchage du côté de Bourgoin. J'ai eu la chance d'avoir un éleveur de brebis à côté qui montait ses bêtes en alpage et ça m'a donné envie de poursuivre. J'ai ensuite vu que la région AuRA finançait une formation de berger à la Motte Servolex et je me suis lancé ! Ce même éleveur m'a aidé à trouver mon premier stage sur l'alpage de Chamechaude où j'ai été formé par Thomas Bustaret. C'est comme ça que l'aventure a commencé ! J'ai ensuite été embauché par Cédric Canovas (éleveur du troupeau de la Pra) l'an dernier et cette année.

Lucie : Qu'est ce qui te plaît le plus dans le métier de berger ?

Quentin : J'aime beaucoup être dehors. Je faisais déjà beaucoup de randonnée, à aller chercher les plantes et les champignons. Mais ce que je préfère c'est le contact avec

les bêtes. J'aime en prendre soin, les rendre jolies. Plus elles sont belles et plus je suis heureux ! Même si des fois elles nous rendent la vie dure, j'aime bien la mentalité brebis. Elles sont un peu fourbes mais très attachantes, on a des affinités qui se créent avec elles. Quand on vit avec les brebis, elles nous reconnaissent, elles sont très intelligentes.

Lucie : Comment choisis-tu tes aides bergers ?

Quentin : J'ai eu deux aides bergers différents entre l'an dernier et cette année. A chaque fois j'ai proposé à des personnes qui n'étaient pas du métier, ça s'est très bien passé. Il faut juste qu'elles soient motivées ! J'aime bien les former à ma manière de faire, cela permet de travailler dans la même direction. Et ce qui est très gratifiant pour moi, c'est que mon aide berger de l'an dernier est maintenant berger. C'est super de pouvoir transmettre ce que je sais et potentiellement former de futurs bergers ! Quentin Pain, l'aide berger de cette année, m'a dit avoir vécu une expérience très enrichissante.

Lucie : Comment se déroule une saison d'estive et une journée sur l'alpage ?

Quentin : En début de saison, les journées sont plus longues, les brebis sont prêtes à partir à 5h30, il faut donc être prêts assez tôt ! Chaque matin on donne un biais aux brebis sur un quartier d'herbe que l'on a

jugé bonne à manger (l'herbe pousse différemment selon l'inclinaison, elle est à maturité avant épiaison). Une bonne gestion est nécessaire car si on laisse choisir les brebis, elles veulent monter sur les sommets alors que l'herbe pousse plus lentement. [Sur le Grand Colon, l'éleveur est engagé sur une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) contractualisée grâce à Natura 2000, qui vise à exercer une forte pression de pâturage pour éviter la fermeture du milieu].

Une fois que le troupeau mange, vient le tour de la garde et de l'observation, qui est une grosse partie de notre travail. Elle consiste à repérer les signes d'une pathologie (allure globale, boiterie, tête et oreilles basses etc.). On fait des soins "à la volée" si nécessaire. Quand elles sont bien repues et qu'il y a les fortes chaleurs, vient la "chaume". Cela leur permet de ruminer et réguler leur température. Ce temps est plus tranquille pour nous. Il peut y avoir plusieurs périodes de chaume dans la journée, ou pas du tout selon la météo et ce qu'elles mangent (ligneux ou pas). Le soir, le retour à la cabane se fait vers 22h30, et il faut encore donner le sel et nourrir les chiens [Côté plaine de la Pra, l'éleveur est aussi engagé sur une MAEC qui vise à préserver



les zones humides en ne faisant pas chômeur ni coucher la nuit les brebis, ni donner le sel sur des zones humides]. Et enfin on se nourrit nous ! C'est le meilleur moment de la journée (rires).

Une grosse partie du travail consiste



aussi à faire de la prévention aux randonneurs, leur expliquer comment se comporter en présence du troupeau, notamment respecter les périodes de chaume en ne chassant pas les brebis (même si elles sont sur le chemin), surveiller les patous, notamment lorsque les randonneurs ont des chiens, les accompagner si besoin.

Lucie : Quels sont les points positifs de ta saison en estive ?

Quentin : L'attitude des gens que j'ai trouvés très bien, on a moins bataillé que l'an dernier. Les patous ont aussi été très bien, il n'y a eu aucun incident. Ce qui est super sympa c'est de retrouver les patous nés l'an dernier sur l'alpage, on voit leur évolution. Et on a aussi eu des naissances cette année, ce sont de beaux moments. Après, même si on a eu beaucoup de pluie en début de saison, ça a fait qu'il y a eu beaucoup d'herbe, les brebis ont été bien gâtées ! Et puis la météo plus clémente en mi-saison a fait du bien au moral. On s'est aussi très bien entendus avec Quentin, mon aide berger.

Lucie : Quels sont les problèmes que tu as rencontrés cette année ?

Quentin : Un des problèmes c'est quand le troupeau se divise, il y a souvent un groupe de tête qui veut se détacher du troupeau pour aller chercher les "friandises" dans les pierriers. Quand on est deux on arrive souvent à gérer mais s'il y a un groupe qui

reste en contrebas vers les chemins, avec quelques patous, des fois on n'est pas avec eux. Alors les gens peuvent croire qu'on n'est pas là, mais si, c'est juste qu'on ne peut pas être partout.

Il y a aussi le loup, on a eu beaucoup de prédation, la zone de la Pra est particulièrement concernée, c'est comme ça. Du coup les nuits ne sont pas tranquilles, souvent les chiens aboient, on se lève et on éclaire, on voit des yeux, on ne sait pas si c'est le loup ou pas. Ce sont des situations de stress moral mais aussi physique car on doit aller faire les constats, des fois 4 fois par semaine, donc se déplacer où il y a des cadavres, ça rajoute des kilomètres. Cette année les auto contrats ont été mis en place par l'Office Français de la Biodiversité, ce qui est une bonne chose selon moi.



On a eu un début de saison très humide, avec beaucoup de pluie et de la grêle, ce qui favorise le piétin (bactérie qui se développe entre et dans les ongles des pieds), mais on s'y est pris tôt, on s'est pas fait prendre par le piétin (qui peut aller jusqu'à l'abattement des bêtes si c'est trop avancé). Le bon geste est de prévenir, il faut

agir rapidement quand on voit une boiteuse et la soigner avant la prolifération de la bactérie.

Lucie : Comment utilises-tu les chiens de conduite ?

Quentin : Selon moi, il ne faut pas chercher à avoir le contrôle tout le temps, le but d'emmener les bêtes à la montagne c'est aussi de les laisser faire leur vie. On essaye d'être le plus tranquille possible. L'utilisation trop forte des chiens rajoute du stress, on les utilise au minimum, juste pour donner les biaux et ramener à la cabane. On essaye de les laisser se reposer aussi. On a la chance d'avoir 4 chiens de conduite donc on peut tourner. Moi j'ai perdu mon chien l'an dernier dû à l'effort trop intense, c'était un gros coup dur car il y a un lien fort qui se crée avec les chiens. Il faut les ménager.

Lucie : Et si tu avais un conseil à donner à quelqu'un qui voudrait être berger, ce serait quoi ?

Quentin : Soyez fort (rires) ! Faut pas avoir peur, c'est une expérience assez extraordinaire, il faut aimer les bêtes et aimer être dehors et il faut être pédagogue. Par contre il ne faut pas se dire qu'être berger c'est garder sur un bout de montagne tout plat avec une fleur dans la bouche et attendre que tout se passe. C'est quand même du boulot ! Les journées peuvent faire 17h, c'est très physique, on peut faire de 1000 à 1500 m de dénivelé tous les jours, faut avoir des bonnes jambes. Selon moi c'est pas forcément obligatoire de faire la formation, même si ça aide bien pour la théorie (gestion de l'herbe, aspects vétérinaires). Une expérience d'aide berger aide bien, en plus on en manque, donc ça peut être bien de commencer par ça.



ZANONE

Chauffage Gaz, Bois, Fioul, Solaire,
Pompe à chaleur et Climatisation

Plomberie

Charrières Neuves 38420 Revel

Tel 04-76-89-86-27



Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Le CCAS

Les SENIORS

Comme chaque année le CCAS renouvelle son action auprès des personnes âgées de plus de 75 ans et offre pour la fin d'année, et au choix de chacun, un abonnement, un colis de gourmandises ou faire un don à une association choisie par les Administrateurs.

Nous espérons fortement pouvoir maintenir le repas des anciens, pour les plus de 80 ans, qui n'a pas pu avoir lieu l'année dernière en raison des conditions sanitaires.

Le PROJET de mandat : L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

L'ABS permet à la commune de procéder à une analyse des besoins réels liés à sa population. Cette première étape lance la démarche d'observation sociale sur laquelle il doit appuyer ses actions.

Le recensement INSEE permet entre autres d'avancer sur l'analyse mais s'avère très insuffisant, une enquête auprès de la population sera à envisager très prochainement.

Les enjeux :

- Avoir une vision globale des besoins réels de la population Revéloise
- Mieux prendre en compte la spécificité locale dans l'élaboration de l'action sociale communale.
- Articuler les actions entre la commune, le CCAS, les autres intervenants (Associations...)
- Positionner le CCAS comme initiateur d'une stratégie sociale globale

Ses objectifs :

- Evaluer l'offre existante sur le territoire et les actions conduites par les différents acteurs sociaux
- Développer une veille sociale sur le territoire
- A terme : définir la politique sociale de la collectivité (Mairie, CCAS qui en est le vecteur)
- Dresser un portrait social du territoire communal et initier une démarche fédératrice avec un Partenariat public - ville, interco, institutionnels (CAF,...) - et privé (associations)
- Observer la population dans sa diversité
- Identifier les besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain
- Définir des priorités et co-construire un plan d'actions, en opposition avec une logique de guichet basée sur le consommatoire ou le consumérisme.
- Affectation optimale et rationnelle des ressources de la collectivité en ces temps de désengagement de l'Etat (baisse des dotations)

Après une année de fonctionnement dans son nouveau mandat, le CCAS avance dans ses actions et ses projets.

Les JEUNES

Le CCAS a renouvelé son offre auprès des jeunes nés entre 2004 et 2009 avec :

- Le chèque activité ados d'une valeur de 30 €.
- L' Aide possible de soutien aux projets jeunes via les dispositifs "Coup de Pouce" et "Coup de Passion".

Le terme "social" a une dimension transversale, la commune n'a pas délégué de compétence particulière à son CCAS mais ses domaines d'intervention sont :

- la famille
- la jeunesse
- les personnes âgées
- le handicap
- les personnes en difficultés (aides légales et facultatives)

Les membres du CCAS sont à votre écoute, en toute confidentialité. Pour toute aide n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la mairie sans formuler de détails, le CCAS prendra contact avec vous rapidement.

04 76 89 82 09

Aide aux victimes

A compter du jeudi 13 octobre 2021, une permanence de l'association FRANCE VICTIME 38 se tient tous les jeudis de 13H30 à 17H30 dans les locaux de la gendarmerie de Villard-Bonnot.

Cette permanence accompagne toute personne qui s'estime victime et la conseille pour faire valoir ses droits. Elle permet de soutenir les victimes en cas de difficultés.

Cette permanence d'information est gratuite.

Vous devez au préalable prendre un rendez-vous auprès de la Gendarmerie de Villard-Bonnot.

Sécurité routière

Le partage de la route

Depuis quelques années, l'engouement des Français pour la petite reine va croissant. Une tendance qui s'est accélérée depuis la fin du confinement en ville comme à la campagne : la fréquentation cyclable a bondi de 30 % entre le 11 mai et le 30 septembre 2020 par rapport à la même période en 2019, selon le dernier rapport de l'association Vélo & Territoires. Et cela se confirme en 2021.

En 2020, les cyclistes représentaient 7 % de la mortalité routière. (ONISR 2020 de la sécurité routière).

Partager la route, c'est respecter les règles de conduite en toute circonstance et se mettre à chaque instant à la place des autres usagers : piétons, cyclistes, conducteurs.

Pas toujours visibles, les cyclistes représentent une population très vulnérable. L'état de la chaussée, les intempéries peuvent affecter leur conduite.

Les bonnes pratiques pour favoriser la sécurité de tous

- Respecter le code de la route, notamment les zones cyclables où les cyclistes sont prioritaires, les sas vélo (espace réservé aux cyclistes, entre la ligne d'arrêt des véhicules et un passage piéton à un carrefour à feux tricolores).
- Maintenir une bonne distance de sécurité derrière un cycliste et lors d'un dépassement, une distance latérale de 1 m en agglomération, et de 1,50 m hors agglomération est obligatoire.
- Prévenir et anticiper les comportements des autres usagers et éviter tout changement brusque de direction.
- Rouler au pas dans les zones de rencontre sans gêner les cyclistes, et ne pas dépasser les 20 km/h.
- Vérifier régulièrement le bon état des équipements de signalisation de votre véhicule.

Toujours adapter sa vitesse en fonction des usagers rencontrés, du lieu de circulation et des conditions climatiques.

Vélos, bus et autres poids-lourds

Les conducteurs de bus et de camions ne voient pas certaines parties de la route situées autour de leur véhicule. Voici quelques pièges à éviter.

L'angle mort d'un véhicule est la partie de la chaussée que le conducteur ne voit pas dans ses rétroviseurs ; ces parties sont d'ailleurs repérées par un logo. Face à un véhicule de gros gabarit :

- gardez le contact visuel,
- ne vous arrêtez jamais sous les rétroviseurs ni à leur hauteur,
- ne dépassez jamais un camion par la droite,
- ne cherchez pas à dépasser un bus ou un camion qui manœuvre, ni par la gauche, ni par la droite.

Porte-à-faux : lorsqu'ils tournent à gauche ou à droite, le bus et le camion ont besoin d'un espace supérieur à leur largeur.

- Le cycliste doit éviter cet espace afin de ne pas être bousculé par l'arrière de ce type de véhicule à gros gabarit.
- Le cycliste doit rester à l'arrière du poids lourd et ne doit pas chercher à le dépasser par la droite.
- A un stop, si vous ne supportez vraiment pas les gaz d'échappement émis par le poids lourd, dépassez-le et placez vous bien en évidence devant lui.



Le partage de la route demeure l'affaire de tous.

Rappel : Pneus hiver obligatoires

La loi montagne de 2020 est entrée en vigueur le 1er novembre 2021 en ce qui concerne l'équipement des véhicules dans les 48 départements de montagne (du 1er novembre au 31 mars).

Les pneus hiver sont obligatoires. Ils améliorent le freinage, l'adhérence en montée et sur les sols enneigés ou verglacés.

A défaut, les automobilistes devront disposer de chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper deux roues motrices.

En cas de non respect, les automobilistes pris en infraction risquent une amende de 135 euros, en plus d'une possible immobilisation de leur véhicule.



Tiers-lieux

Projet de création d'une épicerie type Tiers-lieux à Revel : Résultats de notre enquête

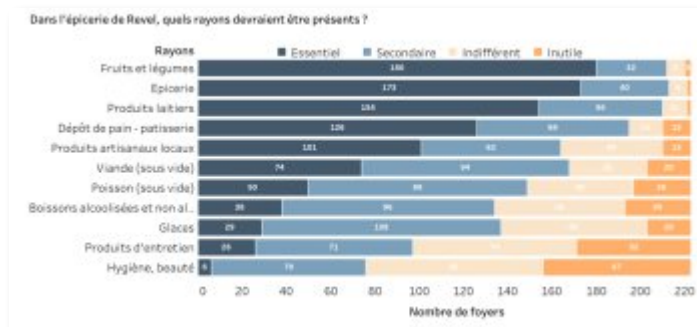
Vous avez été près de 230 foyers à répondre à notre questionnaire, dont l'objectif était de cerner vos habitudes et vos attentes de consommateurs. Outre les précieuses informations récoltées, cela prouve l'intérêt que les Revelois portent à un tel projet et nous conforte pour continuer notre travail !

Alors un grand merci à tous ceux qui ont répondu, et pour les autres, il est toujours possible de donner votre avis en nous contactant à l'adresse : epicerie.revelbelleddonne@gmail.com

Voici en primeur quelques résultats (dont nous publierons bien-sûr l'intégralité sur notre page :

<http://www.revel-belleddonne.com/création-dune-epicerie-locale>)

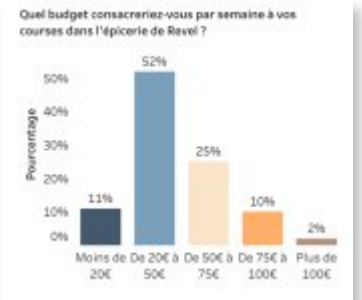
• Produits proposés



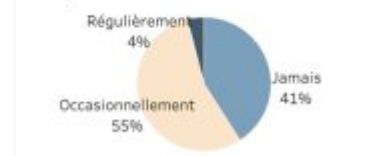
• Critères de consommation :



- Estimation des paniers moyens par semaine : Vos réponses à cette question étaient essentielles pour l'élaboration de notre prévisionnel, afin de mesurer la viabilité de notre projet.
- 52% d'entre nous sont prêts à aider pour l'installation de notre épicerie, merci à tous !



Seriez-vous prêts à aider pour le fonctionnement de l'épicerie ?



- Nombreux sommes-nous également à vouloir aider occasionnellement pour le fonctionnement et intéressés pour soutenir financièrement ce projet.

La suite...

Nous allons analyser vos réponses et commentaires nombreux pour notre étude de marché.

Le critère de production locale est pour vous essentiel (92% des réponses), nous allons donc très prochainement rencontrer les producteurs locaux afin de les intégrer à notre projet (questionnaire producteurs à venir).

Une visite du lieu identifié au centre du village va nous permettre de commencer à travailler maintenant sur les besoins en termes d'aménagement. Nous continuons également les visites de lieux similaires afin de nous en inspirer.

Pour toute question n'hésitez pas à nous envoyer un mail à l'adresse suivante : epicerie.revelbelleddonne@gmail.com

L'équipe projet épicerie

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE
AUTOMATISME
ALARMES
VIDÉOPROTECTION
VMC
ANTENNES...

Antoine Angelier
VOTRE ELECTRICIEN
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL
ANTOINE_ANGELIER@ORANGE.FR

Tiers-lieux

Repair Café et Co working : appel à participation

Le principe d'un Repair Café permet à des particuliers qui ont un objet qui ne fonctionne plus, de venir avec celui-ci auprès d'une communauté de bricoleurs en tout genre pour essayer de lui redonner vie (pour le réutiliser ou le revendre d'occasion, et éviter d'encombrer nos déchetteries) ! Grille-pain, aspirateur, micro-onde, sèche-cheveux, bref tout petit appareil ayant un souci technique (électronique, mécanique, informatique, ...).

Cette activité s'inscrit pleinement dans une démarche de réduction de nos déchets, d'une réduction de notre consommation, tout en étant bénéfique sur notre porte-monnaie ! Réparer pour pouvoir réutiliser, plutôt que jeter (les objets qui vont en déchèterie ne sont recyclés qu'en faible pourcentage, et cela demande de grosses quantités d'énergie et de ressource pour être fait).

Il y a plusieurs Repairs Café autour de Grenoble (Meylan, MontBonnot, Saint Martin d'Hères, ...), l'idée d'en créer un

spécifiquement sur Revel était ressortie lors de l'enquête Tiers lieu à laquelle vous avez été nombreux à participer.

Un petit groupe de travail s'est formé et s'est retrouvé en juin pour identifier quel pourrait être le fonctionnement d'un Repair Café sur Revel.

A terme, ce Repair Café pourrait se tenir à fréquence régulière dans les locaux du nouveau tiers-lieu (à côté de la Mairie). Mais il est fort probable que le groupe mette en place un atelier Repair Café pour initier l'activité dès 2022.

Si vous êtes bricoleur / bricoleuse et que la démarche vous intéresse (cela n'engage à rien !), envoyez un mail à accueil@revel-belledonne.com . Juste par curiosité, ou pour participer !



Communication

Remerciement pour les dons de photos de Revel

Nous vous remercions pour les belles photos reçues suite à l'appel au don de photos du dernier Revel Dialogue.

Nous constituons un fond photographique que nous utilisons pour l'illustration des articles, pour faire les couvertures du Revel dialogue ou pour publier sur le site internet revel-belledonne.com

Vous pouvez toujours nous envoyer des photos toutes saisons, des paysages de Revel et environs proches (Belledonne), des animaux, des fleurs, des arbres, activités, scènes de vie du village...

Nous ne garderons pas de photos de personnes reconnaissables, car nous devrions gérer le consentement préalable des personnes.

Pour la publication sur le Revel Dialogue, l'impression papier impose une très bonne qualité de photo, minimum 8 Mégapixel.

N'hésitez pas à partager vos belles photos ici !

Envoyez vos photos à l'adresse :

photo.revel@gmail.com



Etat Civil

Décès

Madame Labbaye

Alice ROBERTON-LABBAYE est née à Lyon le 10 juillet 1921, petite dernière d'une fratrie de 3 sœurs et 2 frères. Son enfance, elle la passe à Lyon et St Pourçain dans l'Allier en vacances, où vivaient ses grands-parents maternels. Un certain Louis LABBAYE lui aussi venait en vacances à St Pourçain, chez ses grands-parents maternels. Les familles se fréquentaient et Louis s'intéressera progressivement à cette charmante jeune fille plus qu'aux 3 grandes sœurs.

Les amoureux se marient le 21 Janvier 1944 à Villerest (près de Roanne), Louis travaille chez Merlin-Gerin, à Grenoble, Leur première fille Geneviève décède en janvier 1945 peu de jours après sa naissance, naissent ensuite Gérard, suivi de Monique, Patrick et Bernard surnommés les jumeaux avec leurs 17 mois de différence

C'est ensuite le départ pour le Québec en 1952 avec les 4 enfants à Montréal puis à Granby dans ce pays francophone certes, mais si différent qui fait qu'Alice ne supportant pas très bien la froidure (vu son épaisseur, ça se comprend), c'est le retour en France en 1956 à Grenoble

La famille LABBAYE achète en 1959 une vieille ferme à REVEL aux Faures, qui va devenir le lieu de rendez-vous "tribal" avec les oncles et tantes, cousins-cousines, surtout l'été, pendant plus de 15 ans, au passage une petite Myriam naît et rejoint la fratrie, puis devient résidence définitive à la retraite de Louis en 1976 dans la nouvelle maison (en dessous de la route). Alice participe à la chorale dont elle deviendra la doyenne pendant de nombreuses années, suit au Perlet les activités de gymnastique et marches en montagne, apportant souvent ses fameux biscuits croquants aux noix.

Louis décède en décembre 2007 et Alice reste au domicile, puis la vitalité déclinant un peu, la création d'une équipe d'aide se met en place progressivement : " les Momère's Angels " (Momère étant le surnom d'Alice), équipe composée de révéloises en majorité. Les dernières années se passent en douceur bienveillante, entourées d'amour par sa famille et ses "Angels .

Alice fête son centenaire le 10 juillet, le jour exact de son 100ème anniversaire avec la famille, les Momère's Angels, les personnels soignants et la Mairie, puis s'éteint tranquillement le 31 juillet 2021. Après une cérémonie à l'église de Revel, elle est inhumée dans le caveau familial à St Pourçain auprès de Louis son époux.



René Collomb

Extrait d'un texte lu au cours de son enterrement

René dit " la Pipe" le doyen et l'âme des Roussets

Tu nous as quitté à l'âge de 96 ans !

Tu étais la figure emblématique du hameau.

Une belle personne s'en est allée.

Simple et modeste, tu n'aurais peut-être pas apprécié cet hommage.

Toi connaissant si bien la nature et les animaux,

Toi partageant ton savoir, nous montrant comment greffer les arbres, prodiguant des conseils de jardinage, parlant de tes coins de champignons.

Toi généreux, proposant toujours quelque chose à offrir, à partager...

...

Dans le jardin, des arbres fruitiers,

greffés par tes soins fleuriront à nouveau,

ils vont se parer de leurs plus beaux atouts

et honoreront ta mémoire à chaque printemps.

Serge David - 1925/2021 96 ans

Une vie bien remplie, une famille unie et nombreuse, 3 enfants, 6 petits enfants, 13 arrière petits enfants, 1 arrière arrière petite fille : 5 générations.

Serge David travaille très tôt au garage Rougeron avant guerre 39/45, puis s'engage dans la résistance et le maquis "compagnie Stéphane" sur le territoire (Prabert, les 7 laux, Pas de la coche, Névache...). Il se blesse et est hospitalisé à Aix les Bains, il est démobilisé à Marseille.

Il accomplit l'essentiel de sa carrière à Bonmartin Domène comme chauffeur, jusqu'en 1985 à son départ en retraite.

Il s'installe alors définitivement à Revel au Cornet. Il s'investit dans les associations comme le Perlet ou son caractère jovial et entier faisait l'unanimité dans les activités et sorties culinaires et touristiques, la mondanité, les cartes. Il a par ailleurs été trésorier de l'ANAMG anciens du maquis du Grésivaudan.

Il fut longtemps également porte-drapeau lors des cérémonies du souvenir.

Mariages

- ROGER Lucie et SALA Laurent, le 25/09/2021



Vie scolaire et périscolaire

Les effectifs de rentrée:

- Ecole maternelle : 2 classes pour 59 élèves
- Ecole élémentaire : 4 classes pour 95 élèves

Rentrée 2022 : l'inscription des Petites Sections à l'école maternelle (enfants nés en 2019)

Actuellement, nous avons des effectifs chargés à l'école maternelle (59 enfants pour deux classes). Nous souhaiterions que chaque famille nous informe dès que possible (octobre/novembre) de l'inscription de son enfant en petite section pour la rentrée 2022 en nous indiquant son identité (nom, prénom, date de naissance) à l'adresse mail de l'école et de la mairie :

ce.0383205c@ac-grenoble.fr

mairie@revel-belledonne.com

Ceci est important car dès novembre, l'Éducation Nationale commence à comptabiliser les enfants pour les attributions de poste d'enseignant. Pour l'ouverture de classe, compétence de la Mairie, des locaux sont disponibles à Revel.

Entre le lundi 3 janvier et le vendredi 28 janvier 2022, l'inscription des enfants nés en 2019 devra impérativement être effectuée en mairie de Revel sous présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Elle ne pourra se faire que par une personne exerçant l'autorité parentale (parents ou responsable légal).

Ensuite vous pourrez prendre contact avec l'école au 04.76.89.80.24 pour convenir d'un rendez-vous et effectuer l'inscription administrative pour l'intégration de l'enfant.

Groupe de parents pour le périscolaire

Nous pensons qu'il est important de maintenir un lien avec les parents concernés par les services périscolaires et de proposer un espace d'échange.

L'implication dans le groupe implique 3 à 4 réunions par an.

La prochaine réunion aura lieu avant la fin de l'année et nous permettra de définir le mode de fonctionnement du groupe et le rôle de ses membres.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, envoyez un mail en mairie :

mairie@revel-belledonne.com

Fonctionnement de la rentrée 2021

Dès la dernière semaine de septembre, nous avons renforcé l'équipe de la cantine avec l'arrivée d'un encadrant supplémentaire pour faciliter les déplacements des enfants de l'école à la cantine, mais aussi pour les mesures sanitaires de distanciation encore exigées et le fonctionnement des 3 services à la cantine.

Depuis la rentrée, les ATSEMS déjeunent à table avec les enfants de leur classe. Cette nouvelle approche pédagogique offre un moment privilégié de découverte du goût et d'apprentissage de l'autonomie à table.

Animation

L'ouverture des inscriptions pour l'activité neige (dès 6 ans) sera début novembre.

Il s'agit de sorties organisées à Chamrousse les samedis, permettant de pratiquer le ski avec des animateurs du centre de loisirs et des moniteurs ESF.

Vous retrouverez toutes les informations concernant les inscriptions sur le site : Accueil de loisirs du Balcon de Belledonne à La Combe de Lancey - Le Grésivaudan - Communauté de Communes

Renseignements et inscriptions

contact Lucie de Oliveira
ldeoliveira@le-gresivaudan.fr
04 76 97 92 81 ou 06 02 44 85 14

Renseignements organisation

contact Emilie Ruel :
eruel@le-gresivaudan.fr ou 06 87 71 53 04

Le centre recrute des animateurs (BAFA ou équivalent, stagiaire ou non diplômés) pour chaque vacances scolaires.

Pour candidater ou obtenir plus de renseignements, contactez Emilie RUEL.



Club Senior Le Perlet de Revel et St Jean le Vieux

Malgré une année chamboulée par les restrictions dues au COVID, le Perlet est resté actif !

Les traditionnelles randonnées (mercredi matin et vendredi) et la pétanque (mercredi après-midi) ont repris au printemps dans le respect des règles sanitaires bien sûr.

La commission Randonnée a organisé de belles sorties : le Senepy, la croix du Nivolet, les Venetiers, Val Pelouse, les lacs de l'Alpe d'Huez, le Col du Laurichard,...

Le mercredi matin, les marcheurs ont pu découvrir les chemins de Saint Jean le Vieux et de Revel.

La commission Culture a pu proposer :

- Le 27 Mai : Les Grandes Figures de la Révolution Française - Château de Vizille
- Le 3 Juin : Grenoble, c'est aussi une histoire de femmes - Centre-ville Grenoble
- Le 14 Juin : Les Refuges Alpains. De l'abri de fortune au tourisme d'altitude - Musée Dauphinois
- Le 19 Octobre : Musée Champollion - Vif

Les événements marquants

La fête de l'été le 16 juillet

Ou plutôt ... la fête de l'Automne ? Malgré le temps incertain, ce sont 50 adhérents qui se sont retrouvés autour d'un repas convivial. La petite randonnée du matin a dû être annulée et tout ce beau monde s'est finalement réuni sous le préau de l'espace Guimet...

La semaine des Randonneurs du 7 au 14 septembre

Encadrés par 3 guides du Parc de la Vanoise, 33 randonneurs ont pu



apprécier la beauté des paysages de Tarentaise.

Nous étions hébergés à Peisey-Nancroix dans la maison familiale la Vigogne où nous avons pu nous remettre de nos journées de marche dans une ambiance conviviale et détendue.

Le concours de pétanque du 16 septembre

Ce sont 22 boulistes qui ont concouru le "challenge Serge David" ; l'équipe gagnante s'est vue remettre la coupe offerte par Vincent et Arlette Mangano, en souvenir de Mr David.

La journée à Chanaz



Départ 7h45, retour 19h ... quelle belle journée ! Visite de la cuivrerie, dégustation de vins locaux, repas au restaurant, croisière guidée sur le canal de Savières : les participants sont revenus enchantés, le beau temps étant en plus de la partie.

Nous définissons actuellement le programme des semaines à venir, toujours respectueux des règles sanitaires en vigueur.

En prévision : expo "Bonnard, les couleurs de la lumière" (Musée de Grenoble), Street Art dans les rues de la ville, repas au Clos d'Or, journée à Vienne (Isère),... à suivre !

L'AG du Perlet aura lieu le **samedi 13 novembre de 10h à 12h** à la salle de l'Oursière.

Ce sera l'occasion si vous le souhaitez, de nous rejoindre en adhérant à l'association...

Vous pouvez aussi nous contacter par mail à :

le-perlet@revel-belledonne.com



C9 news

Deux évènements à venir !

Assemblée Générale

Le 19/11 à 20h00 Grange Freydane. Bilan financier et renouvellement du bureau. Vous êtes motivé et avez plein d'idées, venez les partager avec nous !

Réveillon 2021

La Guinguette du C9, en extérieur ! Sur réservation (10 euros / personne, restitués à l'entrée) sur cneuf@orange.fr, avant le 1/12/2021.

Places limitées, événement susceptible d'être annulé si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.

Le Noël de la Rue avec le SAMU Social

Bonjour à tous,

Le SAMU social de Grenoble organise cette année "**Le Noël de la Rue**", qui devrait se dérouler le **samedi 11 décembre 2021** au Jardin de ville de Grenoble de 15h à 23h.

Cet événement, à destination des personnes sans domicile fixe, permet de partager un moment festif en cette période de fêtes de fin d'année avec les plus précaires.

Lors de cette 4ème édition, il y aura des Clowns, des fanfares, des jeux pour enfants, des coiffeurs de rue, de la nourriture, des boissons chaudes, ainsi qu'un concert de 19h à 23h.

Afin que ce soit un vrai Noël, ils vont proposer des cadeaux pour les SDF et c'est là qu'**ils ont besoin de nous !**

Ils cherchent actuellement des sacs à dos, des duvets, des couvertures, des vestes chaudes et des gants.

Si vous avez cela chez vous et que vous souhaitez en faire don, vous pouvez venir les déposer à la Mairie de Revel, aux horaires d'ouvertures de l'accueil, dès maintenant et jusqu'au 11 décembre.

Attention, seules ces affaires spécifiques seront récupérées : sacs à dos, duvets, couvertures, vestes chaudes et gants.

Le SAMU social est une association entièrement bénévole qui réalise des maraudes 365 jours par an, de 20h à 1h, sur Grenoble et son agglomération. Elle est en lien avec le 115, différentes associations et institutions (association de veille sociale, CCAS, DDETS, Mairies, etc.).

Merci pour votre participation !

Association des Parents d'Elèves

Voici une rentrée pleine d'espoir cette année pour l'APE Revel - Saint Jean le Vieux avec la disparition des masques du petit minois de nos enfants et une Assemblée Générale où nous étions ravis d'accueillir de nombreux parents que nous remercions. Le bureau actuel est ravi de poursuivre son engagement pour cette nouvelle année avec l'arrivée de deux parents supplémentaires : Amélia Thomasset et Quentin Guégan, portant désormais au nombre de 10 les membres du bureau. **Cela promet une belle énergie et de belles choses pour cette année.** La première à noter dans vos agendas : le traditionnel Marché de Noël qui aura lieu le samedi 4 décembre (ventes et buvette le matin et spectacle de Noël l'après-midi).



Lors de l'AG, plusieurs parents se sont manifestés pour proposer leur aide à l'APE pour les évènements : entretien des sapins, gestion des flyers pour l'école, bref tout ce qui peut aider.... **Nous proposons donc de créer un groupe de "parents aidants" qui seraient sollicités pour nous aider sur différentes thématiques.** Nous invitons tous les parents intéressés à se manifester auprès de nous directement ou par mail à l'adresse ape.revel.belledonne@gmail.com.

Dernière petite nouvelle de nos débroussailliers en chef, les sapins poussent aussi vite que nos enfants ! Et nous pouvons en être fiers. Une nouvelle plantation aura peut-être lieu cette année, à confirmer...

Encore merci à tous les parents actifs et bonne année scolaire !



Nouvelle saison pour le ROC VTT !



Les cours de l'automne se terminent après les 6 séances proposées, et les participants sont tous repartis heureux avant la trêve hivernale. Les 2 groupes des plus jeunes du samedi matin ont ainsi pu profiter du site de Freydières, mais également du terrain à l'espace Guimet ou encore d'une sortie aux Seiglières pour varier les plaisirs. De son côté, le groupe du samedi après-midi a pu bouger plus loin, et se régaler sur les pistes enduros des Seiglières, du Sappey ou bien encore sur les sentiers du grand rocher. Un grand merci aux parents

accompagnateurs pendant ces sorties !

On se retrouve au printemps, après les vacances de Pâques, pour les 7 séances prévues jusqu'à l'été.

Il reste encore quelques places disponibles dans les groupes des plus jeunes (à partir de 6 ans). Si vous êtes intéressé pour inscrire votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Association Le Paradoxe des Simples

Le bien-être au naturel à Revel



Le Paradoxe des Simples

C'est avec un très grand plaisir que nous avons débuté une nouvelle année d'aventures avec vous ! Le forum des associations fut intense... pour celles et ceux qui n'ont pas eu le temps de venir réaliser leur adhésion, vous pouvez encore le faire à l'herboristerie, rassurez-vous.

Atelier Guidance, stage Savons, atelier Diététique et Micronutrition, atelier Astrologie des Cycles Naturels et Méditation, atelier Iridologie, Falun Dafa et encore beaucoup d'autres vont

animer cette année. Nous poursuivons avec entrain au rythme de 1 par mois, au gré des inspirations, des propositions et des saisons, toujours sur le thème de la santé et de la vie au naturel. Si vous avez des envies d'ateliers - que nous en reprogrammions certains que vous avez loupés - de stages particuliers, ou des propositions d'animations (déjà nombreuses, c'est extra, bravo !) que vous souhaiteriez réaliser, contactez-nous.

Nous en profitons pour remercier vigoureusement toutes celles et ceux qui ont animé des ateliers en début d'été dernier : quelle passion, quelle énergie !

Le Kundalini Yoga hebdomadaire a bien repris également, nous sommes absolument ravis par l'enthousiasme des participants et nous remercions chaleureusement Frédéric Bonhomme pour cette belle activité.

La bibliothèque spécialisée gratuite est toujours à votre disposition à l'herboristerie. Vous pouvez retrouver les sommaires des ouvrages dans la section bibliothèque du site de l'association.



Nous serons sur le marché une à deux fois par mois le samedi matin... avec cette année un thème pour chaque marché : transmission, échange, partage de savoirs... le marché est un lieu de vie du village convivial et important, prenons le temps ;o)

Les cueillettes de plantes ont été belles mais réduites en raison des conditions climatiques peu coopératives !! Elles vous attendent à l'herboristerie : venez échanger à ce sujet avec nous... Le partage du savoir est notre principal objectif. Ces connaissances - qui appartiennent à tous - ne doivent pas être perdues, alors osez !

En attendant de partager d'autres moments, portez-vous bien :o)

L'équipe du Paradoxe des Simples.

Renseignements, adhésions, inscriptions :

<https://le-paradoxe-des-simples.fr/>

A. Legrand : 06.78.73.95.39

contact@le-paradoxe-des-simples.fr

à l'Herboristerie : 63, montée des Allières – 38420 Revel



Marché des créateurs et des producteurs locaux

Une date à retenir pour ce mois de novembre : **Dimanche 28 novembre 2021** venez au marché des créateurs et des producteurs locaux de **9h à 17h sur la Place de la Mairie de Revel**.

Nous voilà prêts pour cette 5ème édition !

En raison des risques sanitaires, le marché aura lieu en extérieur uniquement et nous vous donnons donc rendez-vous de 9h à 17h dimanche 28 novembre pour faire le plein de petits trésors à offrir ou à s'offrir auprès d'artisans et de producteurs qui nous

préparent en secret, bijoux, créations tissus, créations bois, tableaux peinture ou aquarelle, céramiques, objets de décoration... ainsi que recettes gourmandes ou thérapeutiques.

Bien sûr, ce marché ne sera possible que dans le strict respect des gestes barrières : Port du masque, distanciation, nettoyage des mains.

Alors, à bientôt, nous vous attendons nombreux !

Laure, Évelyne, Geneviève



Vie Revéoloise

Baby Sitting

Jeune fille de 17 ans adorant le contact des enfants propose service de baby-sitting les week end et également possibilité certains soirs de semaine à déterminer.

Marie Tobo 07 67 20 72 88



Bruit

Rappel : Les activités bruyantes sont autorisées mais leurs horaires sont réglementés par arrêté préfectoral

- Lundi au vendredi : **8h30-12h00** et **14h00-19h30**
- Samedi : **9h00-12h00** et **15h00-19h00**
- Dimanche : **10h00-12h00** et le calme !!!

Respectez ces horaires pour le déversement des bouteilles dans les containers.

Pensez au voisinage !

http://www.revel-belledonne.com/sites/default/files/arrete_prefectoral_bruit.pdf

Sylvaine Ladakis
Architecte

07 86 27 86 41 04 76 41 23 99
syladakis@free.fr 68 Route des Contamines 38420 Revel www.ladakis-archi.fr



- **AG du Perlet**
Samedi 13 novembre de 10h00 à 12h00
Salle de l'Oursière.
- **AG du C9**
Vendredi 19 novembre à 20h00 - Grange Freydane.
- Accueil **Nouveaux arrivants à Revel**
Vendredi 26 novembre à 19h en salle du conseil municipal,
(confirmer sa présence avant le 18 novembre)
- **AG de l'APPAR**
Samedi 27 novembre 2021 de 10h00 à 11h30
- **Marché de créateurs et producteurs locaux**
Dimanche 28 novembre 2021
- **Réveillon 2021**
La Guinguette du C9
Réservation avant le 1er décembre 2021
- **APE / Marché de Noël** - Samedi 4 décembre
- **Moulin à huile** - Ouverture le 10 décembre
- **Voeux** - Vendredi 7 janvier 2022 à 19h00

Infos utiles

Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09

Email : mairie@revel-belledonne.com

Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 08h30 - 11h30

Vendredi : 14h00 - 18h00

Services Techniques

Tél. : 04 76 00 90 67

services-techniques@revel-belledonne.com

N° d'astreinte Mairie

Pour les urgences sur le territoire communal, en-dehors des heures d'ouverture de la Mairie et le week-end : 06 85 91 43 00

Cantine et Garderie

Tél. : 04 76 89 82 78

Email cantine : mairie@revel-belledonne.com

Email garderie : garderie@revel-belledonne.com

Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45

Lundi : 16h-18h (sauf vacances scolaires)

Mercredi : 17h-19h (sauf vacances scolaires)

Samedi : 10h-12h

Infos pratiques EDF-GDF

Accueil : 0 810 668 284

Urgence : 0 810 333 438

Service des eaux

<https://eaux.le-gresivaudan.fr/wp/home.action>

Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur

<http://revel-belledonne.com/mairie>

